

## Silverwax 82

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Silverwax 82
<b>Autres moyens d'identification</b>	NETTOYANT POUR VÉHICULE
<b>Famille du produit</b>	Détergent
<b>Usage recommandé</b>	Nettoyant pour véhicule.
<b>Fabricant</b>	Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, (613) 996-6666
<b>Numéro de la FDS</b>	82

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2; Cancérogénicité - catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H320 Provoque une irritation oculaire.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : Silverwax 82 - Ver. 1

FDS No. : 82

Date de préparation : le 07 février, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Élimination :  
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.	68584-22-5	5 -10	EC 271-528-9	
COCONUT DIETHANOLAMIDE	68603-42-9	1 -5	EC 271-657-0	

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

##### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Produit chimique sec, eau, mousse, dioxyde de carbone (CO2).

#### Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Identificateur du produit : Silverwax 82 - Ver. 1

FDS No. : 82

Date de préparation : le 07 février, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

#### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Ne pas inhaler ce produit. Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

#### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser des mesures de contrôle rigoureuses comme une enceinte d'isolement afin d'empêcher le dégagement du produit dans le lieu de travail. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

#### **Mesures de protection individuelle**

##### **Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

##### **Protection de la peau**

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

##### **Protection des voies respiratoires**

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

## **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

#### **Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Claire.
<b>Odeur</b>	Fruitée
<b>pH</b>	8.5
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1.011
<b>Solubilité</b>	Très soluble dans l'eau

Identificateur du produit : Silverwax 82 - Ver. 1

FDS No. : 82

Date de préparation : le 07 février, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 03 de 06

## Autres informations

État physique

Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.		480 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (rat)
COCONUT DIETHANOLAMIDE		12200 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)

Oral ATEmix = 8347.3 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 28653.3 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut être toxique par inhalation.

#### Absorption par la peau

Ce produit est absorbé par les voies respiratoires et les voies digestives.

#### Ingestion

Peut être toxique par ingestion.

### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Cancérogénicité

Peut causer le cancer, selon des preuves limitées.

### Toxicité pour la reproduction

Identificateur du produit : Silverwax 82 - Ver. 1

Date de préparation : le 07 février, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

FDS No. : 82

Page 04 de 06

**Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

**Écotoxicité****Dangers aigus pour le milieu aquatique**

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs.	1.67 mg/L (96 heures)	2.4 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		47.3 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION****Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

**Canada**

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Pas inscrits sur la LIS ou la LES.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Date de préparation** le 07 février, 2018

**Signification des** CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

**abréviations** LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

**Références** Fiches signalétiques des fournisseurs,  
<https://echa.europa.eu/fr/>  
<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

Identificateur du produit : Silverwax 82 - Ver. 1

FDS No. : 82

Date de préparation : le 07 février, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 05 de 06

**Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

---

Identificateur du produit : Silverwax 82 - Ver. 1

FDS No. : 82

Date de préparation : le 07 février, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 06 de 06